



Conseil économique
du Nouveau-Brunswick inc.

MÉMOIRE DU CÉNB

pour les consultations prébudgétaires 2019-2020

Conseil économique du Nouveau-Brunswick
236, rue St-George, bureau 314
Moncton N.-B. E1C 1W1

cenb@cenb.com
(506) 857-3143
1-800-561-4446



@cenb1979



Conseil économique
du Nouveau-Brunswick inc.

Le 28 février 2019

L'honorable Ernie Steeves
Ministre des Finances
Province du Nouveau-Brunswick

Objet: Mémoire du CÉNB pour les consultations prébudgétaires 2019-2020

Monsieur,

Depuis 1979, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB) a pour mission de représenter les intérêts de la communauté d'affaires francophone pour assurer son développement ainsi que sa compétitivité et par ce fait, contribuer au développement économique de la province. Le regroupement est organisé sous forme d'association et représente les intérêts de nos membres auprès des différents paliers du gouvernement. Nous avons le privilège d'être le porte-parole des petites et moyennes entreprises (PME) francophones néo-brunswickoises et nous vous présentons ce mémoire en leur nom.

Rétablir la viabilité des finances publiques sans transférer le fardeau sur les épaules des entreprises de la province est une priorité pour nos membres. Le prochain budget est attendu avec impatience par la communauté d'affaires, car les attentes sont élevées. Nos défis économiques sont nombreux et nécessitent des actions décisives pour assurer la croissance de nos collectivités et de notre province.

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

Tout d'abord, les membres du CÉNB accueillent bien le fait que le premier budget de ce gouvernement sera équilibré, mais les interrogations demeurent sur les moyens que préconisera le gouvernement pour gérer sa dette qui a doublé en l'espace de dix ans. Aussi, il faut rappeler que ce sont les entreprises qui font prospérer l'économie et créent la richesse. Elles souhaitent un environnement d'affaires propice à l'investissement, des politiques qui favorisent l'attrait et la rétention de la main-d'œuvre au Nouveau-Brunswick, une fiscalité qui permet d'exploiter une entreprise dans la province et des infrastructures de qualité afin qu'elles puissent développer leur marché, peu importe qu'elles soient localisées en région rurale ou urbaine.

Le CÉNB a participé à votre processus de consultation prébudgétaire en février dernier et nous avons poussé l'exercice plus loin en menant un sondage en ligne auprès de nos membres pour leur poser les questions suivantes:

De quoi voulez-vous le gouvernement tienne le plus compte lors du rétablissement de la viabilité des finances publiques?

Quel est le meilleur moyen de dynamiser l'activité dans le secteur privé?

Dans ces circonstances, la réponse à la première question « De quoi voulez-vous que le gouvernement tienne le plus compte lors du rétablissement de la viabilité des finances publiques? » est la suivante: le CÉNB est d'avis que le budget 2019-2020 de la province doit entretenir un environnement d'affaires concurrentiel pour les entreprises qui sont les créatrices de richesse.

Dans un premier temps, le CÉNB recommande que le budget établisse des bases solides et prévisibles en matière de politiques publiques et de programmes (main-d'œuvre, infrastructures, fiscalité et imposition) à court, moyen et long terme pour que les entrepreneurs-es puissent bien planifier et continuer d'exploiter et faire croître leur entreprise à partir du Nouveau-Brunswick.

Dans un deuxième temps, le CÉNB recommande que l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette ne se fassent pas aux frais des entreprises.

ANALYSE DU SONDAGE

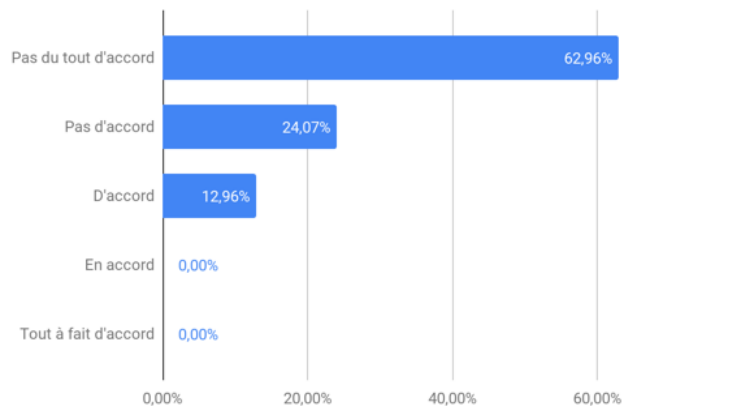
Lors du sondage tenu auprès des membres pour connaître leur avis sur différentes questions reliées au budget, nous leur avons demandé s'il était facile pour leur entreprise d'absorber des coûts additionnels (cotisation à Travail sécuritaire NB, salaire minimum, impôt, etc.) et 62,96 % ont indiqué n'être pas du tout d'accord avec l'énoncé. Nos entreprises ne peuvent pas absorber des coûts additionnels.

En ce qui a trait à l'impôt des entreprises, les entrepreneurs-es du CÉNB recommandent de le maintenir, en plus de réviser tous les frais et obligations financières relatifs à l'exploitation d'une entreprise au Nouveau-Brunswick afin de maintenir leur compétitivité à l'échelle canadienne et mondiale. Les membres sondés ont ainsi indiqué que l'impôt des entreprises doit être réduit (31,5 %) ou maintenu (64,8 %).

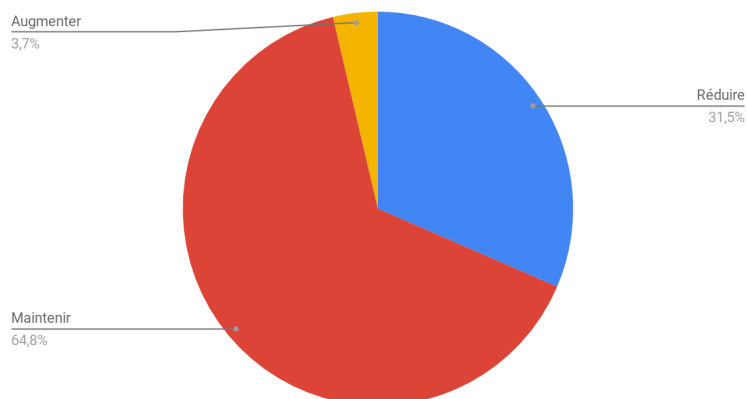
Le CÉNB ajoute que les programmes qui fonctionnent très bien et dont le retour sur les investissements est appréciable ne doivent pas être coupés.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les solutions sont d'encourager le prolongement de la vie active des travailleurs en emploi, faciliter l'intégration au marché du travail de bassins de travailleurs sous-représentés, de jeunes diplômés et de nouveaux arrivants.

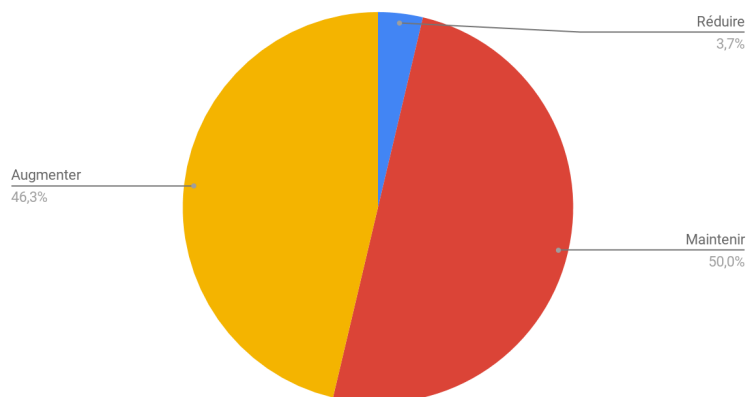
Il est facile pour mon entreprise d'absorber des coûts additionnels



Impôt des entreprises

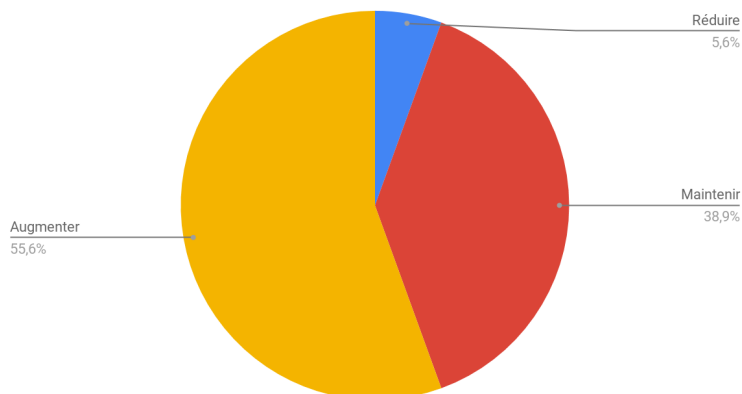


Programmes d'aide pour l'embauche de travailleurs



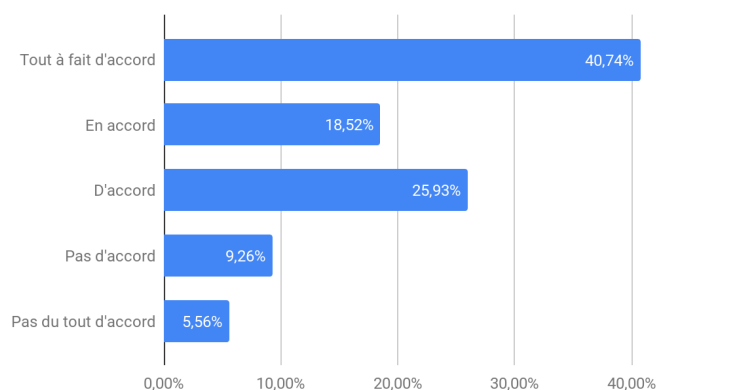
Tous ces bassins de travailleurs doivent constamment mettre à jour leurs compétences puisque nous sommes dans une ère de formation tout au long de la vie professionnelle. Pour les entrepreneur-es du CÉNB, il est important de maintenir, voire même augmenter les programmes d'aide à la formation des employés.

Programmes d'aide à la formation des employés



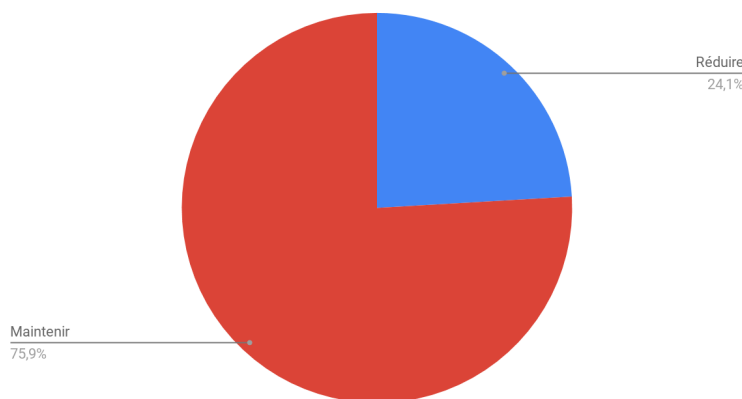
Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, une solution est d'encourager le prolongement de la vie active des travailleurs en emploi et de recruter des travailleurs au pays et à l'international. Les entrepreneurs-es du CÉNB sont tout à fait d'accord (40,74 %) avec l'énoncé que, pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, il faut des mesures fiscales pour maintenir le plus longtemps possible les travailleurs en emploi.

Pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre il faut des mesures fiscales pour maintenir le plus longtemps possible les travailleurs en emploi



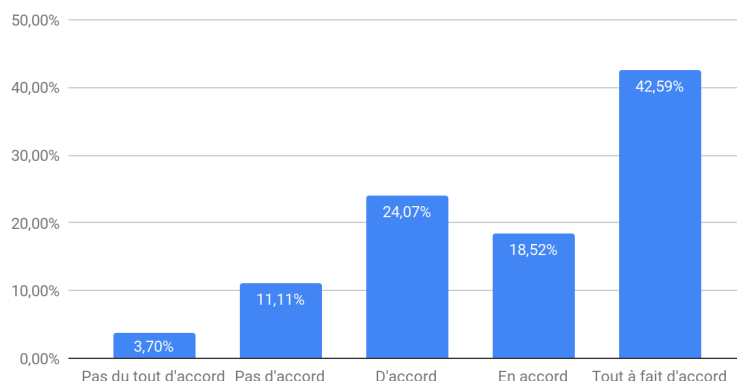
Pour ce qui est de l'impôt des particuliers, les entrepreneurs-es souhaitent qu'il soit maintenu (75,9 %) ou réduit (24,1 %). Certes, dans un contexte de vieillissement démographique de la population active et du rétrécissement du bassin de main-d'œuvre, la solution est d'attirer, intégrer et maintenir dans notre province des travailleurs et leur famille. Réduire l'impôt des particuliers deviendrait ainsi un levier d'attraction intéressant pour les entreprises.

Impôt des particuliers



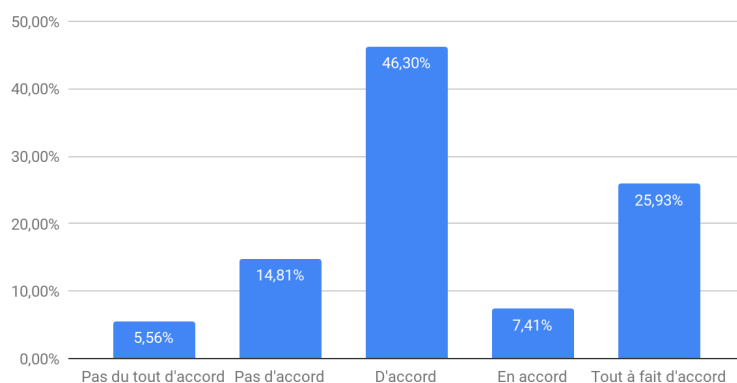
De plus, les entrepreneurs-es sont généralement en accord avec l'énoncé que le gouvernement devrait maintenir le seuil d'imposition du revenu des particuliers au même niveau ou plus bas que les autres provinces pour attirer des talents au Nouveau-Brunswick.

Le gvt devrait maintenir le seuil d'imposition du revenu des particuliers au même niveau ou plus bas que les autres provinces pour attirer des talents au NB



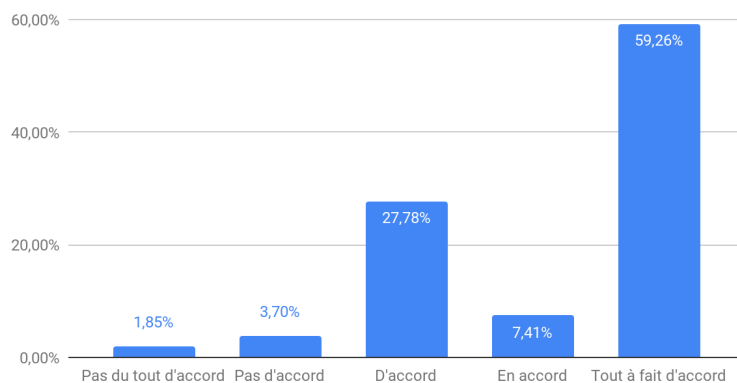
Des mesures fiscales aux PME pour supporter les coûts de recrutement au pays et à l'international seraient aussi bénéfiques.

Le gvt devrait accorder des mesures fiscales aux PME pour supporter les coûts de recrutement au pays et à l'international



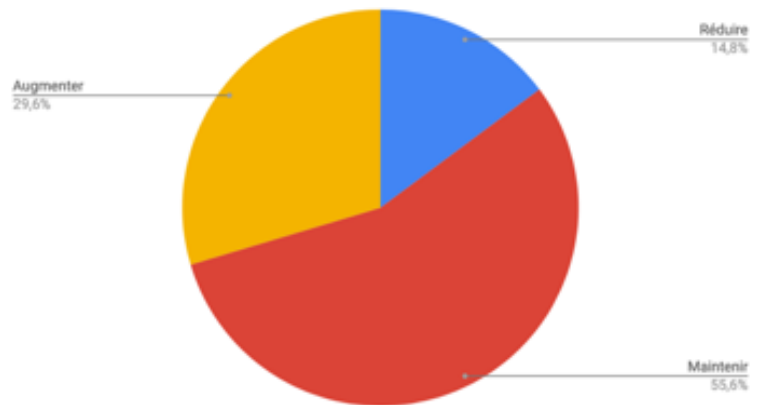
Pour contrer la pénurie de travailleurs dans les métiers, les entrepreneurs-es sont tout à fait d'accord à 59,26% de remettre leur apprentissage dans le curriculum scolaire d'éducation publique.

Le gvt devrait remettre l'apprentissage des métiers dans le curriculum scolaire d'éducation publique



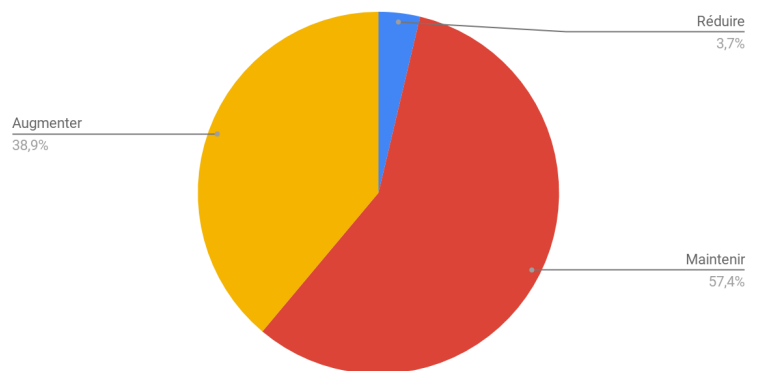
En matière de dépenses d'infrastructures publiques, 29,6% des entrepreneurs-es souhaitent qu'elles soient augmentées, 55,6% qu'elles soient maintenues et 14,8% réduites. Pour les entrepreneurs-es, le maintien de la fonctionnalité des infrastructures (routes, ponts, autoroutes et technologies) est requis pour le développement de leur marché. De plus, le CÉNB est d'avis qu'il faut éviter les coupes draconiennes dans le budget en capital et les investissements soudains et majeurs. Premièrement, cela peut avoir des conséquences sur la fonctionnalité des infrastructures et leur espérance de vie, si les budgets ne permettent pas leur entretien adéquat. Dans un deuxième temps, les coupes ont des conséquences sur les entreprises du secteur de la construction puisqu'elles doivent mettre à pied leurs travailleurs. Lorsque les budgets augmentent considérablement, nos entreprises peinent à obtenir des contrats, car elles n'ont plus la main-d'œuvre pour accomplir les travaux.

Dépenses d'infrastructures publiques



Les incertitudes du marché américain, principal marché de la province, requièrent que nos entreprises diversifient leur marché. L'exportation hors des marchés américains et le commerce interprovincial gagneraient tous deux à se développer davantage. Toutefois, les PME faisant du commerce interprovincial et de l'exportation ont de plus grands besoins en capitaux et financement. Il faut en tenir compte dans les budgets de la province.

Subventions et crédit d'impôt aux PME pour l'accroissement de l'exportation



SOLUTIONS POUR DYNAMISER L'ACTIVITÉ DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Dans le cadre du sondage, nos membres ont également proposé des solutions concrètes pour dynamiser l'activité dans le secteur privé et toutes leurs suggestions se retrouvent intégralement dans l'Annexe A.

Nos entrepreneurs-espréconisent ainsi de créer des politiques publiques qui favorisent davantage l'innovation, l'investissement en matière de ressources humaines et la diminution des coûts liés aux opérations du secteur privé. L'environnement politico-juridique a un impact direct sur les activités dans le secteur privé. Le gouvernement doit donc créer un environnement et des incitatifs favorables au développement accru de l'entrepreneuriat au Nouveau-Brunswick.

Notre province doit mettre de l'avant les petites entreprises, investir en tourisme, investir en agriculture, en plus de considérer les organismes sans but lucratif comme acteurs du développement économique au même titre que les entreprises. La réduction de taxes s'avère primordiale pour devenir le meilleur endroit pour y faire des affaires en Amérique du Nord.

Notre province doit trouver des façons d'économiser, certes, mais aussi d'investir dans les PME au niveau régional. Nous croyons qu'une décentralisation des services gouvernementaux au niveau des fonctionnaires serait de mise puisque certaines régions, comme le nord du N.-B. par exemple, ont besoin de services, sans avoir besoin de se déplacer vers le sud, et essayer de se démêler dans la bureaucratie des différents ministères. Nous avons besoin de services modernes qui sauront répondre efficacement aux besoins des entrepreneurs-es présents et futurs.

RECOMMANDATIONS DU CÉNB

Après cet exercice de consultation de la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick, le CÉNB émet les recommandations suivantes pour l'élaboration du prochain budget provincial :

- Le budget 2019-2020 de la province doit entretenir un environnement d'affaires concurrentiel pour les entreprises créatrices de richesse.
- Le budget doit établir des bases solides et prévisibles en matière de politiques publiques et de programmes (main-d'œuvre, infrastructures, fiscalité et imposition) à court, moyen et long terme pour que les entrepreneurs-es puissent bien planifier, exploiter et faire croître leur entreprise à partir du Nouveau-Brunswick.
- L'équilibre budgétaire et la réduction de la dette ne doivent pas s'effectuer aux frais des entreprises qui ne peuvent plus absorber des coûts additionnels. Ainsi, nous souhaitons que le gouvernement soit conscient que des augmentations soudaines et abruptes d'impôt des entreprises affecteront leur compétitivité. En outre, le gouvernement se doit de réviser tous les frais et obligations financières relatifs à l'exploitation d'une entreprise au Nouveau-Brunswick afin de maintenir la compétitivité à l'échelle canadienne et mondiale.
- Nous appuyons des solutions pour encourager le prolongement de la vie active des travailleurs en emploi, ainsi que des mesures pour faciliter l'intégration au marché du travail de bassins de travailleurs sous-représentés, de jeunes diplômés et de nouveaux arrivants. Étant donné les nombreux défis de main d'œuvre, les programmes d'aide ou des mesures fiscales à la formation des employés, pour le recrutement au pays et à l'international, de même que des initiatives liées à la robotisation et à l'automatisation s'avèreront cruciales pour l'avenir.
- L'apprentissage des métiers doit revenir dans le curriculum scolaire d'éducation publique.
- Les dépenses d'infrastructures publiques doivent être suffisamment maintenues pour conserver la fonctionnalité des infrastructures. Des coupes draconiennes dans le budget en capital ainsi que les investissements soudains et majeurs doivent être évités.
- La province doit favoriser le commerce interprovincial et l'exportation pour permettre à nos entreprises de diversifier leurs marchés.

Annexe A

Les membres du CÉNB ont proposé une foule de solutions concrètes pour dynamiser l'activité dans le secteur privé et les voici dans leur intégralité :

- Réduire les coûts d'opération — Travail sécuritaire, électricité, taxe de propriété, impôts.
- Valoriser l'industrie touristique.
- Investir dans l'immigration (campagne de sensibilisation, formations sur l'intégration, etc.).
- Couper les taxes et les taux de cotisation de Travail NB.
- Promouvoir et appuyer la relève d'entreprise.
- Aide à l'exportation.
- Encourager le réinvestissement dans l'entreprise par des programmes fiscaux.
- Converger le pouvoir de décision de l'immigration vers le Nouveau-Brunswick afin de redynamiser la main-d'œuvre.
- Toute subvention supérieure à 50 000 \$ dans l'entreprise devrait avoir un groupe mentor de son secteur d'activité afin d'appuyer sa croissance et ses stratégies.
- Nous avons besoin d'un champion qui va pousser l'aide visant à appuyer un secteur manufacturier concurrentiel sur les marchés mondiaux... non aux tarifs!!!
- Plus d'incitatif financier pour les PME
- Un des bons moyens, d'après moi, le crédit d'impôt qui stimule l'économie.
- Crédit d'impôt à l'investissement
- Il faut optimiser la productivité non seulement dans les entreprises, mais aussi dans le secteur des services. À titre d'exemple: l'apprentissage des métiers. Il y a 15 ans, j'ai suggéré au gouvernement d'abolir la 12e année au secondaire pour le remplacer par une première année au CCNB et d'offrir la première année universitaire (cours généraux) par le CCNB.
- Occasion de maillage entre les entreprises du N.-B.
- Histoire à succès inspirante.
- Ramener les organismes du genre «Entreprises N.-B.» afin de développer et appuyer les entreprises dans chacune des régions.
- Investir de façon stratégique dans des secteurs de croissance de la province et rétablir l'équilibre budgétaire par des mesures d'attrition de la fonction publique.
- Stimuler l'économie avec la valeur ajoutée des entreprises primaires.
- Maximiser le potentiel des ressources naturelles du N.-B.
- Aider les startup au niveau financier, aider les entreprises liées aux énergies vertes.
- Nouvelle loi donnant droit aux entreprises de travailler interprovincialement.
- Revoir et réduire de façon importante le budget de la santé (minimum 10%) et redistribuer ailleurs.
- Prévention... coût des médicaments, efficacité, responsabilité des patients, etc.

- Enlever la paperasse. Traitement des demandes d'aide financière trop long + 8 semaines. Mets en jeu nos projets.
- Augmenter les crédits d'impôt à l'investissement, à la R et D, à la création d'emploi et supporter de nouveaux secteurs émergents et innovateurs.
- Continuer à supporter les jeunes entreprises à forte croissance (accès à des fonds avec MÉPFT, CENB)
- Faciliter l'accès aux ressources afin d'aider les entreprises les plus productives à continuer leur croissance (ex. : faciliter l'immigration des candidats qui pourraient être recrutés pour combler les besoins de main-d'œuvre de certains secteurs).
- Privatisation de services.
- Rendre plus de fonds disponibles en diminuant l'impôt.
- Ajout de subvention ou de crédit d'impôt.
- Augmenter le budget de l'enseignement aux métiers.
- Faire un suivi sur les nouvelles technologies et les enseigner aux travailleurs afin de rester compétitif.
- Publicité pour achat local
- Les petites entreprises auront de la difficulté à compétitionner avec les entreprises en ligne telle qu'Amazon. Le GNB doit mettre en place des mesures pour aider les propriétaires d'entreprises à prendre le virage numérique. On ne parle pas ici seulement de subventions, mais de formation directe à l'entrepreneur. Des équipes sur le terrain pour permettre l'accès à la formation par les propriétaires de petites entreprises qui ne peuvent quitter leur commerce.
- Dynamiser l'image du Nouveau-Brunswick, au pays et à l'international et améliorer la rétention des familles et des entrepreneurs.
- Réduction de la paperasse.